



- Légende
- zonage
- Zone 1 : Compensation des imperméabilisations nouvelles
 - Zone 2 : Zone de lutte contre le ruissellement sur les zones non urbanisées et rurales

- canalisations
- réseau pluvial
 - Cunettes
 - Fosse



Bureau d'études
Hôtel et Pépinière d'Entreprises
Avenue de Sully Prolongée
89300 JOIGNY

Tél : 03 86 63 50
E-mail : contact@be-bios.com
Site : www.be-bios.com

Dressé par : Damien COUR
Date : 17/07/2024
Version : 3

0 25 50 m

